

# La journée citoyenne

## La synthèse .....

par Cécile Ivanès et Jean Bonnier

L'ensemble des participants des trois groupes du matin : associations, élus, professionnels de la forêt-filière bois, s'est trouvé réuni l'après midi, dans un " forum citoyen ".

Dans une première partie, ont été exposés :

- d'une part les travaux du groupe de stratégie-forestière nationale mis en place par le Ministère de l'agriculture et de la pêche, représenté par Madame Anne Barillon (Direction de l'espace rural et de la forêt) et Bernard Cassagne et Thierry Clément du Cabinet FRM en charge de la synthèse,

- d'autre part l'état d'avancement de la contribution régionale aux Schémas des services collectifs des espaces naturels et ruraux, par Jean-Yves Ollivier, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt et Daniel Nicolas, adjoint au Directeur régional de l'environnement de Provence Alpes Côte d'Azur.

Intervention Daniel Nicolas - Conseiller du directeur régional de l'environnement :

«Comme l'a indiqué M. Olivier, le schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux vise à faire reconnaître et à valoriser cinq types de fonctions rendues par ces espaces :

- production agricole et forestière
- préservation de la biodiversité
- paysages et loisirs (" aménités ")
- ressources naturelles : eau, air, sol, espace
- prévention des risques naturels

L'approche est novatrice et l'élaboration partenariale permet de mener un dialogue agriculture environnement forêt qui est indispensable.

Comme l'a indiqué récemment Madame la Ministre, il ne s'agit pas d'un schéma de " mise sous cloche " qui viserait à définir et juxtaposer des espaces surprotégés et des espaces totalement artificialisés. Il s'agit bien de recenser sur chaque espace la contribution à chacune des cinq fonctions. La région PACA se prête particulièrement bien à ce mode d'analyse puisque l'on constate une étroite imbrication entre les zones de production, les zones de biodiversité ou les espaces de loisirs. Cette imbrication a été signalée lors des travaux comme une spécificité méditerranéenne à souligner. A cet égard, vos travaux sur la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne retiennent toute notre attention.

Les différents scénarios d'évolution de la forêt, notamment

ceux de votre revue Forêt Méditerranéenne sont des contributions utiles à l'exercice de prospective à 20 ans qui nous est demandé et je vous en remercie.»

Une deuxième partie a été consacrée aux comptes rendus synthétiques des travaux des groupes du matin.

### La Journée des élus :

Pierrette Bellon, Présidente de l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt contre l'incendie et André Werpin, Président de l'Union régionale des associations (et vice président de Forêt Méditerranéenne) ont présenté leur rapport.

Le point central qui est ressorti du débat sur la volonté de faire vivre et de partager la forêt est la nécessité de l'intercommunalité.

Il s'impose aux élus que la gestion doit avoir d'autres



Photo 1 : La «journée citoyenne» de Foresterranée'99 a été essentiellement centrée sur le rapport sur la forêt de Jean-Louis Bianco, venu présenté lui-même l'état d'avancement de ses travaux.

Photo J.B.

fonctions que la production et qu'il faut adapter celle-ci en fonction des besoins du public : équiper les forêts pour l'accueil devient une obligation de plus en plus grande.

Mais la difficulté s'accroît quand on sait qu'il faut aussi faire face à la demande du public extérieur aux communes : ceci est d'autant plus délicat pour ce qui est des petites communes dotées de grandes surfaces forestières.

Les élus ont également abordé la question de l'emploi en forêt : il y en a une mine, mais il faudrait y mettre des moyens dont les communes ne disposent pas.

Un débat suit sur l'intercommunalité, auquel prennent part Jean-Paul Chassany, François Besse, Francis Cros et Guy Albisser.

Les petites communes craignent de se voir " avalées " par les plus grosses ; il faudrait chercher (et trouver) des exemples d'intercommunalité réussies en la matière ou expliquant pourquoi cela ne marche pas.

Dans le cas des communautés de communes, la taxe professionnelle est redistribuée. Il peut être conçu des schémas directeurs et des schémas de desserte de massifs qui pourraient être proposés dans le cadre des zonages européens au titre de la voirie communale.

Mais pour que les règles de l'intercommunalité soient acceptées, il faut qu'elles soient jugées équitables par les petites et les grandes communes (1 fr./habitant, une voix par élu, ...).

#### **La Journée des Associations :**

Catherine Labeyrie, Présidente du Conservatoire-Etudes des écosystèmes de Provence et Jean-Antoine Rioux, Président de la Fédération des Sociétés de protection de la nature (et vice-président de l'Agence méditerranéenne pour l'environnement

Languedoc-Roussillon) ont présenté le résumé des travaux du groupe Associations.

Voir compte rendu des travaux du groupe dans le Tome XXI, n°2 de Forêt Méditerranéenne, juin 2000.

#### **La Journée des Professionnels :**

La synthèse de cette journée a été présentée par Christian Salvignol. Voir compte rendu des travaux du groupe dans ce même numéro pp. 447 à 451.

Une troisième partie a été consacrée à la présentation par Jean-Louis Bianco, Député, Président du Conseil général des Alpes de Haute Provence, autour du rapport " La forêt une chance pour la France ", de l'état de ses travaux.

Depuis Foresterranée'99, un projet de Loi d'orientation forestière a été préparé entre autre à partir du rapport de Jean-Louis Bianco.



**Photo 2 : A la tribune de la «journée citoyenne» de gauche à droite : Jean-Louis Bianco, ancien Ministre, député des Alpes-de-Haute-Provence, Jean Bonnier, Secrétaire général et Guy Benoit de Coignac, Président de Forêt Méditerranéenne.**